

Envole-moi

vers ma nouvelle autonomie

Programme de formation pair-aidance
pour l'accompagnement des familles



Le Club des Six propose une formation de pair-aidance pour accompagner les nouvelles familles à la séparation lorsque leur proche choisit de vivre au sein d'un de nos habitats inclusifs.



En tant que proche, nous savons que vous êtes le mieux placé pour comprendre les craintes de certaines familles et ce changement de statut qui peut désorienter.

Si l'installation de votre proche au Club des Six s'est bien passée, pourquoi ne pas devenir pair-aidant au Club des Six et faire bénéficier de votre retour d'expérience ?



Devenir pair-aidant, c'est :



Etre un ambassadeur Club des Six et apporter votre retour d'expérience.

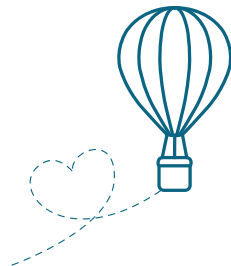


Avoir un rôle essentiel de soutien et d'accompagnement pour renforcer la confiance.



S'engager pour une cause d'intérêt général et favoriser l'émancipation des colocataires.

Aider les proches à mieux vivre la séparation et à trouver un nouveau sens à leur vie.



Le programme de formation*

- **2 jours de formation en présentiel :**

- Travail de réflexion et de développement personnel pour aller vers une posture neutre et juste face aux familles.
- Réflexion sur la place de chacun dans le système habitat inclusif Club des Six, et mises en situation.

- **Accompagnement pour une durée de 6 mois**

- Vous suivrez 2 à 3 familles (1 entretien par mois avec elles au téléphone ou en visioconférence).

- **Coaching**

- Echanges et accompagnement avec un coach/thérapeute (1 fois par mois en visioconférence).

* Formation délivrée par un centre de formation spécialisé dans les thérapies brèves, la systémie familiale et la formation à l'accompagnement des thérapeutes.

Vous souhaitez participer à notre programme de formation pair-aidant dans le cadre du projet Envole-moi vers ma nouvelle autonomie ?
N'hésitez pas à vous rapprocher du responsable de la villa !



Un programme financé par

